

COLLEGE ANTOINE GUICHARD – VEAUCHE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4
Lundi 04 Décembre 2017

La séance ouverte à 18H00. Le quorum est atteint : 23 présents.
Désignation du secrétaire de séance : M. CAZALS Anthony, Adjoint-Gestionnaire.

Adoption de l'ordre du jour
Vote adopté à l'unanimité : 23 POUR

Adoption du compte-rendu du CA n°3

Vote adopté à l'unanimité : 23 POUR

A 18 h 05. arrivée de Mme MARAS représentante de la collectivité territoriale de rattachement, nombre de votants 24.

Mme CHARNAY-DUFOURT précise que le conseil d'administration devrait siéger à 3 reprises d'ici la fin de l'année scolaire :

- pour la DHG
- pour le compte-financier
- au mois Juin : bilan de fin d'année et contrat d'objectifs tripartite

Point I – 1) Prévision des effectifs

Mme CHARNAY-DUFOURT informe que la prévision d'effectifs des élèves de 6^{ème} pour septembre 2018 est de 151 élèves.

Prévisions de la structure 2018-2019 :

- 6 classes de 6^{ème} : 151 élèves
 - 7 classes de 5^{ème} : 187 élèves
 - 6 classes de 4^{ème} : 165 élèves
 - 6 classes de 3^{ème} : 152 élèves
- Soit un total de 655 élèves (- 12 par rapport à la rentrée 2017)

Il est à noter une baisse des effectifs dans les écoles primaire de Veauce, compensée par l'accueil des élèves du privé de St Laurent et de St Bonnet les Oules.

Point I- 2) L'orientation en classe de 3^{ème}

A 18 h 05, arrivée de l'élève BUFFONI Mathéo, nombre de votants 25.

Mme CHARNAY-DUFOURT nous détaille le programme des actions mises en place pour l'orientation des 3^{èmes} :

- Stages en entreprises du 18 au 22 décembre 2017 : cette année aucun stage en école n'a été accordé afin de permettre la découverte d'un autre milieu.
- Travail en partenariat avec un réseau d'entreprises ACCTIFS
- Le 18 Janvier 2018 de 13 h 30 à 16 h : 45 élèves vont assister au Forum de la voie

professionnelle à Montbrison donc environ 6 à 8 élèves par classe de 3^{ème}. Tous les Lycées Professionnels de la Loire seront présents à ce forum. Des informations seront dispensées par Mme GARNIER, conseillère d'orientation. Les frais de bus seront pris en charge par la Mairie.

A 18 h 12, arrivée de Mme CHALVET, personnalité qualifiée et M. ARQUILLIERE, élu des parents d'élèves, nombre de votants 27.

- Le 25 Janvier 2018 à 18 h : réunion d'information avec les parents de 3èmes afin de leur présenter les différentes filières possibles après la 3^{ème} et présentation du DNB 2018.
- Après les vacances de février : mise en place de l'orientation concertée qui se déroule en entretien de 15 à 20 mn avec les familles (environ 98 % des parents sont présents).
- Conseils de classe du 2^{ème} trimestre : les vœux provisoires sont établis et le conseil de classe donne son avis sur ces vœux.
- Au cours du 3^{ème} trimestre : les vœux d'orientation sont arrêtés et saisis.
- Le 27 Avril 2018 à 18 h : Des parents volontaires présenteront leur métier aux élèves de 3ème volontaires. Notre objectif est d'avoir la présence d'une quarantaine de parents et 120 élèves. Cette action a pour but de faire connaître aux élèves les compétences d'un métier et le savoir-faire professionnel, d'avoir un regard complémentaire et une nouvelle approche.

M. POINAS fait remarquer qu'il serait bien que cette action soit menée plus tôt dans l'année, voire en fin de 4^{ème}.

Mme MARAS fait remarquer qu'il est important de commencer très tôt car bien souvent les enfants méconnaissent les métiers de leurs parents.

- Réseau ACCTIFS en mars 2018 : 6 élèves de chaque classe de 3^{ème} accompagnés d'un enseignant se rendront dans une entreprise industrielle proche.

Au niveau des élèves de 4^{ème} :

- « Bravo les artisans » : c'est un projet qui emporte l'adhésion de plus d'élèves que prévu. Nous arriverons à cibler 3 binômes par classe.

Point II – Questions financières.

Budget prévisionnel de l'exercice 2018

M. CAZALS, adjoint-gestionnaire, présente le budget prévisionnel de l'exercice budgétaire 2018.

Le budget 2018 s'élève à 535 671,21 € en dépenses et à 530 154,60 € en recettes. La différence se situe pour 2 444€ au sein du service ALO qui correspond aux amortissements réels, et 3 072,61 € d'écart au sein du service AP proviennent du financement de la part accompagnateurs des deux voyages scolaires financés par prélèvement proposé.

Mme CHARNAY-DUFOURT, principale, précise que les baisses successives des dotations de fonctionnement (100 781 € en 2017 contre une Dotation Globale de Fonctionnement de 109 877 € en 2014) obligent l'établissement à revoir sa façon d'appréhender les projets pédagogiques en termes de financements et de faisabilité.

Les montants des différents services suivants sont proposés :

Activités pédagogiques : 63 826,61 € en dépenses et 60 754 € en recettes. La différence provient de la participation du collège sur le fonds de roulement pour les voyages en Espagne et en Allemagne.

Mme CHARNAY-DUFOURT précise que comme chaque année le collège prend également en charge les assurances facultatives afin de ne pas augmenter le prix de la participation des familles. Des projets interdisciplinaires doivent être privilégiés afin de réduire les dépenses des nombreuses actions menées. Madame la principale demande aux enseignants et aux personnels d'envisager davantage l'utilisation des tableaux blancs interactifs afin de réduire, automatiquement, les charges relatives aux dépenses de papèterie et de redevance photocopieur.

Le service Vie de l'élève est proposé à 8 750 € en dépenses et 8 750 € en recettes. Il a été réajusté en fonction des besoins communiqués par l'infirmerie et l'état des boursiers.

Le service Administration et logistique, crédité de 172 490.60 € et de 170 046.60 € de recettes, augmente cette année pour sa part fonctionnement administratif. Cependant, des efforts destinés à réduire les frais d'affranchissement comme la remise en main propre des bulletins devrait permettre de ne pas consommer l'ensemble des crédits. Cette démarche fera l'objet d'une évaluation et permettra de réduire les crédits de ce type de dépense en 2019. Dans l'intervalle, il est important de prévoir suffisamment de crédits afin de pouvoir payer les fournisseurs de l'établissement, considérant qu'aucun prélèvement, sauf urgence avérée, ne doit être effectué sur l'année 2018. Il apparaît important, au regard des indicateurs financiers, d'inscrire l'établissement dans une démarche d'économie destinée à abonder le fonds de roulement afin de pouvoir faire face à des dépenses urgentes sans mettre à mal la capacité du collège à payer ses fournisseurs.

Le service restauration et hébergement, dont les ressources et dépenses sont estimées à 172 490.60 €, s'accroît cette année grâce, notamment, à l'augmentation des participations élèves forfait et ticket. Le nombre de demi-pensionnaires augmente puisqu'il passe à 486 contre 430 l'année dernière.

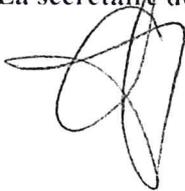
Le service bourses nationales est estimé à 12 000 € en dépenses et recettes. On observe une augmentation du nombre de boursiers (passé de 54 à 59) mais beaucoup trop de familles semblent ne pas oser effectuer une demande. A l'appui de ce constat on observe que le recours aux aides ponctuelles de fonds sociaux est privilégié par les familles. M. POINAS, parent élu FCPE, indique que tout est fait pour inciter les familles à déposer une demande de bourse grâce aux informations transmises aux familles. M. CAZALS, adjoint-gestionnaire, rappelle que l'intendance relance pendant toute la campagne de bourses afin de collecter l'ensemble des réponses des familles, y compris lorsqu'elles sont négatives. Certaines, par choix, ne transmettent pas leurs éléments financiers. Mme CHARNAY-DUFOURT, principale, précise qu'elle espère que le collège atteindra 10% de boursiers l'année prochaine, afin de correspondre à la situation sociale du bassin de l'établissement.

Adoption du budget 2018

Vote adopté à l'unanimité : 27 POUR

La séance est levée à 19h05.

La secrétaire de séance,



Le président,

